

Réunion bimensuelle du Comité de Coordination Ministère de la Santé et des PTFs (CCMP)

COMPTE RENDU

Le vendredi 24 septembre 2023 s'est tenue dans la salle de réunion du Ministère de la Santé, Réunion bimensuelle du Comité de Coordination Ministère de la Santé et des Partenaires Techniques et Financiers (PTFs).

Cette réunion a été coprésidé par le Ministre de la Santé et Mr Jones Gwilym, Chef de Délégation de l'Union européenne.

L'Agenda, ci-joint, portait sur les points suivants :

- La situation épidémiologique
- Situation nutritionnelle
- Les comptes nationaux de santé et L'enquête SARA
- Santé Maternelle et Néonatale
- SAMU
- Santé Communautaire et Mobile
- Disponibilité des médicaments « Mouyassar »
- La Caisse Nationale de Solidarité Santé « CNASS »

Divers

- Le Fonds Mondial : Mise en place des programmes
- GAVI
- L'appui budgétaire de l'UE : PNDS et indicateurs de suivi (taux de couverture des adhérent à réviser)
- Stratégie de l'Union européenne en matière de santé mondiale : brève présentation UE

➤ La situation épidémiologie

Le Directeur Général de la Santé Publique a présenté la situation épidémiologique caractérisée par l'accalmie de la COVID, la Dengue, la fin de l'épidémie des fièvres hémorragiques .et la situation préoccupante de la rougeole à l'Est du pays et les mesures de lutte prises par le Ministère de la santé et les actions futures concernant le renforcement de la couverture à travers l'introduction de la deuxième dose de rougeole et l'organisation de campagnes nationales et surtout renforcer la vaccination de routine.

Les PTF ont mis l'accent sur la nécessité d'accélérer les actions de lutte contre la dengue, la rougeole, la vaccination de routine, la COVID et les stocks de vaccins disponibles, ainsi que sur la fin de la phase d'épidémie des fièvres hémorragiques et comment éviter que ça soit récurrent.

➤ La situation nutritionnelle

Le Directeur Général de la Santé Publique, note une recrudescence des cas de malnutrition sévère selon la dernière enquête SMART suite aux dernières périodes de soudure.

Les PTF ont félicité les autorités pour l'engagement pour la prise en charge de 100% des coûts d'acquisition des intrants nutritionnels et d'accélérer les actions de lutte contre la malnutrition et

recommandé l'utilisation des cadres existants de concertation autour de la nutrition notamment le Comité National de la Nutrition, Le Fonds National des Crises, le SUN etc..

L'optique étant de sortir du mode d'urgence en investissement dans le capital humain (agriculture et élevage) dans la durée après la sortie de crise.

Les comptes nationaux de santé

La présentation du Directeur de la Coopération a porté sur l'état d'avancement de l'élaboration des comptes nationaux de la santé 2018, 2019, 2020 et 2021 et l'appui technique de l'OMS. La phase de collecte de données au niveau régional est terminée, et la phase de collecte à Nouakchott est en cours.

Les PTFs ont mis l'accent sur la nécessité d'élaborer cette édition des comptes avec l'appui de l'OMS d'un côté et l'appui d'ENABEL sur financement de l'Union européenne et d'autre part conjuguer les efforts pour inciter toutes les structures concernées (y compris les partenaires) à répondre aux questionnaires déjà envoyés, le plus vite possible.

L'enquête SARA

La présentation a porté sur le processus, la durée et le GAP de financement, et la création d'un comité de pilotage auquel prendront part tous les partenaires qui le souhaitent pour gérer cet important processus

Comme l'enquête SARA permettra le renseignement d'un nombre très important des indicateurs de suivi du PNDS, les PTFs sont unanimes sur l'appui à porter au Ministère de la santé pour bien mener cette enquête et ont pris note et l'OMS a proposé un appui technique à travers l'équipe OMS pour une nouvelle génération SARA.

Santé Maternelle et Néonatale

Une présentation générale sur la santé maternelle et infantile a été présentée expliquant les grandes interventions que le Ministère mène actuellement dans ce domaine.

Les PTFs ont mis l'accent que le pays se caractérise par des taux élevés de mortalité maternelle et de mortalité infantile et qu'il faut accélérer les efforts sur tous les plans pour réduire significativement cette tendance à travers la révision du dossier d'investissement et l'intégration de la santé des adolescents.

SAMU :

Une présentation à titre d'information sur le SAMU a été faite par son responsable et le Ministre a invité les partenaires à appuyer à l'instar de l'AECID (Espagne) qui contribue dans la mise en place d'un système de service d'ambulances.

Santé Communautaire et Mobile

Une autre présentation a été faite sur le nouveau programmé de santé communautaire et mobile et l'appel lancé aux partenaires pour appuyer cette nouvelle approche.

Les PTFs ont salué la création de ce nouveau programme et ont mis l'accent sur l'importance de la santé communautaire et exprimé leur disponibilité pour appuyer l'approche communautaire.

Disponibilité des médicaments « Mouyassar »

Une présentation a été faite sur la disponibilité du médicament à travers le programme « Mouyassar », qui porte sur l'approvisionnement de toutes les structures de santé en médicaments sous forme générique ce qui réduirait les prix à la moitié. La mise en place de ce programme permettra de rehausser les indicateurs sur la disponibilité du médicament et notamment les molécules essentielles.

➤ **La CNASS**

Une présentation globale sur la CNASS a été faite par sa Directrice Générale et le chronogramme de mise en place et la date prévue de début des prestations ainsi que de l'Union européenne. La Directrice générale a invité les autres PTFs d'appuyer la CNASS pour cette assurance volontaire nouvelle. Il était aussi, question de la migration attendue des indigents pris en charge par Taazour vers la CNASS. Le Nombre d'adhérents attendus a été revu à la baisse ce qui montre une nouvelle vision plus réaliste tout en restant ambitieux.

Les PTFs ont exprimé leur satisfaction globale par la création de la CNASS et sa et dotation budgétaire en 2022 et attendent l'inscription d'une ligne budgétaire dédiée aux contributions des adhérents à la CNASS dans loi de finance rectificative 2023.

Ils ont insisté aussi sur la nécessité d'une approche prudente pour l'extension de la CNASS et surtout d'améliorer l'offre des soins (en termes de ressources humaines et équipements) et de se centrer sur la santé primaire.

DIVERS

➤ **Le Fonds Mondial**

Une présentation globale sur les subventions du Fonds Mondial a été présentée par la Secrétaire Exécutif National de Lutte contre le SIDA (SENLS), bénéficiaire principal.

Cette présentation a porté sur l'historique et sur les avancées et les problèmes et contraintes du point de vue du bénéficiaire principal.

Les responsables du Ministère de la Santé ont expliqué que le fait d'ériger les services de mise en œuvre du Ministère en programmes améliorera bien la situation des décaissement ainsi que le renouvellement du CCM qui permettra l'entrée d'un nouveau sang et donc d'une dynamique encourageant la mise en œuvre.

Les PTF expriment leur souhait de discuter sur comment améliorer la capacité d'absorption des fonds et s'informer sur le processus de renouvellement des membres du comité de coordination des Fonds (CCM) et à s'intégrer de plus pour réfléchir comment appuyer le CCM pour une meilleure exécution des fonds disponibles : assistance technique au court terme ? coaching ? unités de gestion des programmes parallèles ? Proposition de création de cellules de gestion en initiant un processus de réflexion avec les PTF autour de ces questions.

➤ **GAVI**

Les PTF et en particulier l'OMS ont attiré l'attention des responsables du Ministère de la Santé de la bonne préparation de l'audit de GAVI pour éviter des malentendus éventuels qui pourraient

suspendre les subventions et/ou annuler l'éligibilité du pays pour de nouveaux financements. L'OMS apportera son assistance pour réussir cet audit ainsi que toutes les questions de procédures.

➤ **L'appui budgétaire de l'UE**

L'UE a fait un point sur le programme d'appui budgétaire abordant les points suivants

- Remerciement pour le travail de 2022 permettant d'atteindre tous les indicateurs ciblés
- Contribution du secteur de la santé a permis atteinte conditions générales ainsi que la tranche variable associée à la sante d'EURO 3 Millions.
- 2023 prévoit une nouvelle requête : 10 Millions euros : €3M Conditions générales et €7M pour des indicateurs tranches variables
- Condition générale liée à la santé : progrès dans la mise en place stratégie sectorielle, le PNDS et maintien de sa crédibilité et pertinence.
- Afin de mesurer progrès dans la mise en place du PNDS nous souhaiterions regarder une série d'indicateurs traceurs retenus dans SCAPP et le PNDS pour estimer les progrès réalisés :

Indicateur sur le financement de la santé	% du budget national alloué à la santé
Indicateur de la Couverture sanitaire universelle	Nombre d'adhésions à la CNASS ou pourcentage en fonction des projections
Indicateur de Gouvernance des Ressources Humaines	Proportion des structures publiques de santé répondant aux normes en RH
Indicateur de la politique pharmaceutique – SI DISPONIBLE SUIVA ENQUÊTE SARA	Disponibilité des médicaments au niveau primaire (molécules traceuses)
Indicateurs des prestations de santé maternelle et infantile	% de femmes ayant reçu au moins 4 visites de soins prénataux
Indicateurs de prestations de santé des maladies transmissibles	Pourcentage de succès de traitement antituberculeux
Indicateurs sur le genre	Nombre des USPEC fonctionnelles au sein des Hôpitaux régionaux

- Indicateur tranche variable lié à la santé :

TV2 (3 millions d'euros)	Assurance maladie	Décaissement dans les délais de la part du budget national pour les contributions prévues au système d'assurance maladie volontaire en complément des contributions des adhérents
-----------------------------	-------------------	---

- La ligne budgétaire spécifique pour la contribution de l'Etat aux adhésions CNASS doit être identifiée dans Loi de Finances rectificative laquelle doit être adoptée avant Septembre 2023 – Requête de décaissement doit être reçue par UE fin Septembre au plus tard.

➤ **Le COMPACT**

- L'UE a souligné la nécessité de faire intervenir tous les donneurs et de se focaliser sur des priorités. Elle compte prendre en charge deux consultants qui appuieront l'évaluation du COMPACT précédant et l'élaboration du nouveau Compact ainsi que son mécanisme de suivi, qui ne doit pas être un document de plus, mais un document stratégique reflétant le

financement du secteur de manière crédible en tant que mécanisme de suivi très important pour réussir et aligner les appuis et interventions vers les priorités définies.

➤ **Stratégie de l'Union européenne en matière de santé mondiale :**

A la demande des PTF, l'UE a fait une brève présentation sur la nouvelle stratégie européenne de santé mondiale.

L'UE a lancé sa stratégie de santé mondiale le 22 novembre 2022, dans le contexte des leçons tirées ces dernières années, en particulier depuis la pandémie de COVID-19, qui a mis en évidence, comme jamais auparavant, le fait que **la santé n'a pas de frontières** et la santé mondiale est redevenue une priorité, avec de nouveaux défis et un **contexte géopolitique complexe**, mais aussi de nouvelles possibilités dans des domaines tels que la recherche ou la numérisation. Elle s'attachera à bâtir des **systèmes de santé efficaces, résilients et accessibles** et favorisera une **couverture sanitaire universelle équitable**.

La stratégie de santé mondiale dont les principales priorités ciblées sont :

- **Améliorer la santé et le bien-être**, y compris en regagnant le terrain perdu sur la voie de la réalisation des objectifs liés à la couverture sanitaire universelle figurant parmi les objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030.
 - en promouvant les vecteurs de bonne santé et en s'attaquant aux causes profondes de la mauvaise santé;
 - en accordant une attention particulière aux femmes, aux filles et aux personnes en situation de vulnérabilité.
- **Faire progresser la couverture sanitaire universelle**
 - Des systèmes de soins de santé primaires plus équitables
 - Une meilleure capacité à faire face aux besoins urgents en matière de santé
 - Tirer parti de la transition numérique et de la recherche
 - Corriger les déséquilibres au sein de la main-d'œuvre
- **Lutter contre les menaces pour la santé, notamment les pandémies**
 - De nouvelles règles internationales et une surveillance planétaire
 - Une plateforme permanente pour la mise au point de vaccins et l'accès à ceux-ci
 - L'approche «Une seule santé»
 - Le contrôle de la résistance aux antimicrobiens